

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT****Ville de Chartres (28)**

Place des halles

28019 Chartres

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Ville de Chartres (28), Service Commande Publique, Place des halles, 28019 Chartres Cedex, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 237234064.
E-mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Adresse(s) internetAdresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.chartres.fr/>Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Objet du marché**

Affaire n°26V012 - Organisation d'un spectacle pyromélogique dans le cadre du 14 juillet 2026

Lieu d'exécution

Hippodrome de Chartres - 6 rue du Médecin Général Beyne 28000 CHARTRES

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Visite facultative du site de tir : Les modalités de prise de rendez-vous sont indiquées à l'article 5.3 du règlement de la consultation.

Le budget maximum alloué est de 22 400,00 EUR HT - 28 000,00 EUR TTC.

Variantes libres autorisées : les exigences minimales et les modalités de présentation sont précisées aux articles 2.3 et 5.2 du règlement de la consultation

La durée du contrat débute à compter de sa date de notification jusqu'à l'admission complète des prestations exigées au présent contrat.

Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations

similaires.

Informations relatives aux délais de recours :

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

Les besoins et exigences sont indiqués dans le cahier des charges

Des variantes seront prises en considération : Oui**Division en lots :** Non**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Lundi 16 mars 2026 - 15:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**Durée en mois :** 6 (à compter de la date limite de réception des offres).**Conditions relatives au marché****Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.
Financement : ressources propres

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française
Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

26V012

Renseignements complémentaires :

L'avis d'attribution relatif à cette procédure sera publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les modalités sont indiquées au règlement de la consultation.

<https://www.marches-securises.fr>

Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Date d'envoi du présent avis

23 février 2026